



AUX CHEMINOTS CONTRACTUELS & STATUTAIRES

Montreuil, le 05 mars 2025

GT ENCADREMENT

UNE DIRECTION DANS LE DÉNI !

Consciente a minima du mal être de l'encadrement et d'une certaine défiance, à l'issue des NAO 2024, la direction a proposé la mise en place d'un groupe de travail « encadrement ».

La CGT, afin de gagner de nouveaux droits objectifs et opposables, ainsi que pour obtenir une amélioration des conditions de vie et de travail des cheminots ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise, a décidé de participer à la démarche.

Mais force est de constater qu'après presque un an, ce groupe de travail n'est toujours pas mis en place !

Aussi, l'UFCM-CGT a décidé de poser une DCI sur les points suivants :

- Charge et temps de travail des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise (ICTAM) ;
- Qualifications, savoirs et savoir-faire, formation professionnelle ;
- Reconnaissance de la pénibilité au travail des ingénieurs, cadres, techniciens et agents de maîtrise (ICTAM), qui permet de travailler à améliorer les conditions de vie et de travail.

TEMPS ET CHARGE DE TRAVAIL : CIRCULEZ, Y A RIEN À VOIR !

Pour la direction, l'accord forfait-jours est un bon accord qui répond parfaitement aux besoins des ICTAM. Il n'y a pas de réels problèmes de charge et de temps de travail. Si tel est le cas exceptionnellement, c'est que le dispositif d'alerte n'a pas été activé par les principaux intéressés. Le baromètre « C'est à vous » est bon !

L'UFCM-CGT dénonce le constat ubuesque de la direction concernant une supposée satisfaction de l'encadrement vis-à-vis du forfait en jours. L'encadrement est critique et lucide des dérives permises par l'accord actuel.

Des mesures et outils simples à mettre en place existent pourtant et seraient un signe fort de reconnaissance des ICTAM et d'amélioration de leurs conditions de travail. L'UFCM-CGT revendique un réel droit à la déconnexion afin de préserver l'équilibre vie pro / vie perso des ICTAM !

CLASSIFICATIONS-RÉMUNÉRATIONS : UN MAUVAIS ACCORD

Les cheminots déplorent le manque de formation initiale et continue nécessaire pour leurs postes et demandent des parcours professionnels incluant une formation qualifiante. L'UFCM-CGT souligne l'importance des lignes métiers et d'une grille unique des salaires pour tous les cheminots. La classification actuelle permet de



tordre les métiers et refuse de reconnaître les qualifications ainsi que les diplômes.

L'UFCM-CGT dénonce notamment les dérives des formations complémentaires à l'assessment sur SNCF Réseau qui distinguent les cadres managers des autres et exige plus de transparence et d'équité dans les processus d'avis croisés pour les futurs cadres supérieurs.

**INGÉNIEURS, CADRES, TECHNICIENS, AGENTS DE MAÎTRISE :
L'UFCM-CGT EXIGE UNE RECONNAISSANCE DE LA PÉNIBILITÉ
À LA HAUTEUR DES ENJEUX !**

Très forte remontée lors du dernier congrès de l'UFCM-CGT et par les cheminots sur le terrain, **la reconnaissance de la pénibilité au travail des ICTAM est essentielle pour améliorer leurs conditions de vie et de travail.** Cela inclut le stress lié aux responsabilités, les astreintes et l'adaptation fréquente des horaires.

L'UFCM-CGT propose d'intégrer les postes d'astreinte, de DPX et assistants DPX à la liste emplois-repères à pénibilité avérée (ERPA) afin qu'ils soient compensés par des repos supplémentaires et des possibilités de départs anticipées à la retraite, ainsi que la **prise en compte des contraintes du travail en open-space et en flex-office** dans la charge mentale et le stress lié au travail.

Le spécifique est un rempart contre les dangers du syndicalisme catégoriel, dont le premier est la division du salariat avec une forme de repli identitaire.

La CGT revendique un Nouveau Statut du Travail Cheminot (NSTC) qui permette d'ancrer des droits transverses et similaires pour l'ensemble des cheminots de la branche, qu'ils soient statutaires ou contractuels, du GPU ou d'une autre entreprise ferroviaire (EF).

Ce nouveau statut, fondé sur des bases de solidarité et d'égalité intergénérationnelles entre cheminots actifs et retraités, doit nous permettre d'élever le rapport de force afin de gagner collectivement la réunification des chemins de fer publics !

**RASSEMBLÉS ET ORGANISÉS AVEC L'UFCM-CGT,
CONTINUONS COLLECTIVEMENT À ÉLEVER LE RAPPORT DE FORCE
ET EXIGEONS DES RÈGLES ET REPÈRES COLLECTIFS
SOUS CONTRÔLE SOCIAL !**

FÉDÉRATION CGT DES CHEMINOTS
UNION FÉDÉRALE DES CADRES ET MAÎTRISES

Nom :
Prénom :
Adresse :
Fonction :
Grade :
Position de rémunération :
Etablissement :
Tél :
E-mail :



J'ADHÈRE À LA CGT

FÉDÉRATION CGT CHEMINOTS
263, Rue de Paris - Case 546
93 515 MONTREUIL Cedex
Tél : 01.55.82.84.40
orga@cheminotcgt.fr
www.cheminotcgt.fr

BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
« Que fait la CGT ? »
FAITES-LA !**

Nom du secteur : Tél :
Syndicat : Tél :
Nom du contact :
Nom du syndiqué :